

TEXTURES URBAINES

« Chomer pass here »

Square Gramme – 4 février 2021



« [Les données indicielles] sont toujours présentées par l'observateur de façon à donner lieu à une séquence narrative dont la formulation la plus simple pourrait être : "Quelqu'un est passé par là". »
Carlo GINZBURG, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, 1980.

La rue est un espace hyper-indiciel. Le piéton-interprète y multiplie les « procès d'indexation », semblable à l'enquêteur du roman policier décrit par Jacques Dubois (1984).

Le cas du graffiti « Chomer pass here » illustre assez bien la propriété sémiotique de l'indicialité qui désigne, chez Peirce, le rapport de contiguïté contextuelle entre l'objet représenté et le *representamen*. Ce cas nous permettra de montrer l'intérêt de la sémiotique indicielle pour rendre compte du phénomène sémiotique qui se joue dans la lecture quotidienne des écritures de rue par le piéton.

D'un point de vue normatif, l'énoncé « Chomer pass here » est incorrect. Le correspondant anglais du français « passer » étant le verbe à particule *to pass by somewhere* (« passer par quelque part »), on attendrait plutôt un énoncé du type : *he has passed by here* (« il est passé par ici »). Le décalque du français est toutefois ce qui rend l'inscription compréhensible même pour un non-anglophone.

Dans la typologie des signes formulée dans sa première lettre à lady Welby, le 12 octobre 1904, Charles Sanders Peirce désignait les signes indiciels sous le nom de « vestige,

ou s'insigne indicial rhématique » (« *Vestiges*, or Rhematic Indexical Sinsigns »). Le graffiti « Chomer pass here » est véritablement un « vestige » au sens peircien : ce qui est *indicié* par cette trace, c'est le « passage » de Chomer. *Vestigium* signifie « trace du pied » ; *to pass* dérive, comme le français *passer*, de *passus* (« le pas »). Le scripteur, qui parle de lui à la troisième personne, régit la sémiotique du piéton en lui prêtant par avance ce constat interprétatif : « Chomer est passé par ici ».

Une objection à notre analyse peut être que ce graffiti n'est pas, à la différence d'une trace de pied dans la neige, un indice « naturel », c'est-à-dire non-intentionnel. Mais pour Peirce, « cela ne fait aucune différence que le lien (entre l'indice et son objet) soit naturel, artificiel ou simplement mental » (fragment 8. 368, note 23, cité par G. Deledalle, 1978, p. 237). La relation indiciale entre le *representamen* et son objet est surtout mental comme l'indique cet autre fragment :

(2.305) [Un indice est] un signe ou une représentation qui renvoie à son objet non pas tant parce qu'il y a quelque similarité ou analogie avec lui ni parce qu'il est associé avec les caractères généraux que cet objet se trouve posséder, que parce qu'il est en connexion dynamique (y compris spatiale) et avec l'objet individuel d'une part et avec le sens ou la mémoire de la personne pour laquelle il sert de signe, d'autre part. (1978, p. 158)

Peirce distingue encore l'objet médiat de l'objet immédiat : « L'objet médiat est l'objet en dehors du signe ; je l'appelle objet dynamoïde. Le signe doit l'indiquer par suggestion ; et cette suggestion, ou sa substance, est l'objet immédiat. » (1978, p. 53). Le verbe « *to pass* » exprime en effet un procès dynamique : « Chomer » est ici l'« objet dynamoïde » médiat suggéré par l'objet immédiat « Chomer pass here ». Sur la poubelle du square Gramme, la flèche, dont la direction pointe vers la position du corps du scripteur, souligne encore la dimension indiciale de ce signe.

Cette inscription porte un discours sur les inscriptions : non seulement sur les innombrables occurrences de « Chomer » (qui est certainement le tag-blaze le plus fréquent de Liège), mais aussi sur toutes les autres inscriptions du même type, à commencer par les inscriptions co-occurentes sur le support de la poubelle, dont « Ablette la pute » : toutes ces inscriptions veulent dire, à *minima*, « quelqu'un est passé par là », et peut-être est-ce là le discours le plus général qu'on puisse porter sur le graffiti. « Quelqu'un est passé par ici » permet en effet d'embrasser ce qui fait l'unité transhistorique de cette pratique, des graffitis de Pompéi aux inscriptions de prisonniers relevées par Henri Calet à la fin de Seconde Guerre mondiale sur les murs de Fresnes, en passant par les noms des voyageurs du Grand Tour gravés dans la pierre des monuments égyptiens.

La sémiotique indiciale présente par ailleurs l'immense avantage de suspendre (au moins temporairement) la question de l'intentionnalité du scripteur. Elle permet en même temps de dépasser l'intuition du sens commun, par exemple l'idée selon laquelle le tagueur chercherait à « affirmer son existence », cette hypothèse existentialiste constituant plutôt une projection de l'interprète rabattant sa propre interprétation sur l'intention du scripteur.

Sources

Jacques DUBOIS, « Indicialité du récit policier », *Narration et interprétation*, Bruxelles, 1984, p. 115-128.

Charles S. PEIRCE, *Écrits sur le signe*, Gérard DELEDALLE (trad.), Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 1978.